L2 Physique - Enseignement Physique-Chimie - FI - Campus GM

SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTÉ

Présentation

Ce parcours de licence a pour but de préparer les étudiant.e.s au métier d'enseignant en physique chimie. Ce parcours n'est pas une double licence, le volume horaire étant celui d'une licence de sciences unique mais il a vocation à permettre la préparation des épreuves du CAPES ayant lieu en fin de 1ère année de master MEEF en gardant les éléments de chimie et de physique nécessaires. Il inclut également une approche spécifique pour le projet professionnel et des cours de didactique des sciences en L3.

Programme

ORGANISATION

Semestre 3 :

* Thermodynamique 5 ECTS
* Electromagnétisme en régime quasi-stationnaire et électrocinétique 6 ECTS
* Physique expérimentale 2 - 4 ECTS
* Liaisons chimiques 4 ECTS
* Chimie organique 4 ECTS
* Chimie analytique 4 ECTS
* Chimie solutions 3 ECTS

Semestre 4 :

* Ondes et vibrations 7 ECTS
* Physique expérimentale 3 – 4 ECTS
* Algorithmique et programmation 5 ECTS
* Cinétique 3 ECTS
* Chimie organique 4 ECTS
* Chimie inorganique 4 ECTS
* Anglais 3 ECTS

Admission

PRÉ-REQUIS

L1 EPC - première année de physique ou physico-chimie.

Date de début de candidature : 15 mai 2020

Date de fin de candidature : 30 juin 2020

Date de début de la formation : 1 sept. 2020

Et après ?

POURSUITES D'ÉTUDES

L3 EPC

Contacts

En bref

Composante(s)
Département de formation L1-L2 de Sciences Exactes

Niveau d'études visé

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation

Informations non contractuelles. Les formations sont proposées sous réserve d'accréditation ministrielle délivrée tous les 5 ans.
Dernière mise à jour le 19 novembre 2020

BAC +2 (niveau 5)

ECTS
60

Public(s) cible(s)

- Étudiant

Modalité(s) de formation

- Formation initiale

Validation des Acquis de l'Expérience
Oui

Lieu de formation
Université Paris Diderot

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation

Informations non contractuelles. Les formations sont proposées sous réserve d'accréditation ministrielle délivrée tous les 5 ans.
Dernière mise à jour le 19 novembre 2020